



## Charte de participation à la 4<sup>e</sup> école thématique du Club Jeunes de l'AfSep (21 - 24 mai 2024)

Je soussigné(e), ....., directeur(e) de thèse/post-doctorat ou supérieur hiérarchique de Mme/M..... et adhérent(e) de l'AfSep déclare avoir pris connaissance de l'école thématique organisée par le Club Jeunes de l'AfSep, du mardi 21 mai au vendredi 24 mai 2024, au Village « La Grande Bastide » au Lavandou (Var) sur le thème « Une plongée captivante dans l'univers des Omics » et autorise Mme/M. .... à venir présenter ses travaux de recherche à travers une communication orale.

J'ai pris connaissance de la gratuité de l'hébergement et des repas durant cet évènement et prend note du fait que les frais de transport ne seront toutefois pas pris en charge. Étant donné le nombre limité de places et l'effort financier qui est fait pour rendre cet évènement accessible, j'ai pris connaissance que le Club Jeunes se verra contraint de communiquer à l'AFSEP le nom des absents à l'école thématique et que cette dernière se réserve le droit de facturer la place non occupée à hauteur de 300 euros pour tout désistement non justifié après inscription.

Fait à

.....

Le

...../...../.....

Signature du participant

Signature du supérieur hiérarchique